



Rapport Moral et Bilan d'activité de
l'association
« Un Enfant des Parrains »
2019

1. Présentation de l'association

1.1. Historique

L'action de "Un Enfant, des Parrains" est la continuité de l'action menée par le Groupe Parrainage de Enfance et Famille d'Adoption de la Haute-Garonne (les premiers contacts avec les professionnels de l'enfance et avec des candidats parrains datent de 1990).

La parution au Journal Officiel de la création de "Un Enfant, des Parrains" date du 5 mars 1997.

Depuis cette date l'association a connu un ralentissement de son activité entre 2001 et 2003 par manque de bénévoles.

Depuis mai 2003, l'équipe s'est consolidée à nouveau et une véritable activité a pu reprendre progressivement.

1.2. Définition du parrainage

« LE PARRAINAGE de proximité c'est la construction d'une relation privilégiée entre un enfant et un adulte ou une famille bénévole afin de lui apporter un soutien affectif dans le cadre d'un projet respectant sa liberté et les droits de sa famille. Cette relation se concrétise par des moments partagés. Le rythme de cette relation est établi par un accord personnalisé entre les parrains, la famille et l'enfant lors de la signature d'une convention proposée par l'association à la suite des différents entretiens préalables »

1.3. Rappel des objectifs de l'association

L'association « Un Enfant, des Parrains » a pour objectif de :

- Promouvoir le parrainage auprès :
 - des travailleurs sociaux et des responsables de l'enfance,
 - du public intéressé par les problèmes de l'enfance, et susceptible de se porter candidat à un parrainage.
- Recevoir et aider les candidats parrains à préciser leur projet et à se préparer à recevoir un enfant dans le cadre d'un parrainage,
- Recevoir et aider les familles faisant appel à nous pour faire parrainer un de leurs enfants, à définir leur projet en accord avec le désir de l'enfant,
- Mettre en place et assurer l'accompagnement de parrainages d'enfants ou d'adolescents en accord avec les familles des enfants et les familles parrainant.
- Permettre aux candidats parrains, aux parrains, aux familles d'enfants parrainés ou en attente de parrainage, aux enfants parrainés eux même de se rencontrer dans le cadre de réunion d'information et de manifestations festives, financées par l'association,

1.4. Organisation administrative

En 2019, le Conseil d'Administration, qui se rencontre environ tous les un à deux mois, est composé de : Anne BIALADE, Yves BONNEVIE, Blandine GAREL, Danielle LAGARDE, Olivier LE CORRE, Florent ELAIN, Florence SANCHEZ.

Le Bureau est composé de :
Président : Olivier LE CORRE
Trésorier : Yves BONNEVIE
Secrétaire : Florent ELAIN
Secrétaire adjoint : Danielle LAGARDE

Membres associés : Thierry TERES, Sylvie MONFERRAN, Karine VILLET, Dominique LELANDAIS

1.5. Organisation en postes d'activités

Afin de garantir une organisation optimale et permettre à chaque membre de l'association de participer activement aux actions de celle-ci, cinq pôles d'activités sont mis en place avec, pour chacun, une personne référente. Ainsi, lorsqu'un adhérent de l'association a une idée d'activité, il peut la soumettre au pôle d'activité en question qui remonte l'information en CA et valide le projet.

En 2020, les **cinq pôles** et leurs référents sont les suivants :

Parrainages : Anne, Blandine, Danielle, Karine , Thierry , Florence

Communication/Site internet : Olivier, Florent

Sorties et manifestations festives : Blandine, Yves, Florent, Karine

Collaboration avec l'UNAPP : Dominique

Subventions : Florent, Olivier, Danielle, Yves

Ses pôles peuvent s'appuyer sur des aides extérieures :

Secrétariat externalisé : Audrey GRANDCHAMP

Maintenance base de données : Isabelle LAFORET

2. Présentation des familles de l'association

189 familles sont membres de l'association avec :

- 89 familles parrainant ou souhaitant parrainer
- 100 familles qui font parrainer ou veulent faire parrainer un ou plusieurs enfants
- A ces familles, s'ajoutent 31 enfants ou adolescents en foyer en demande de parrainage

3. Répartition géographique des familles



4. Activités de l'association

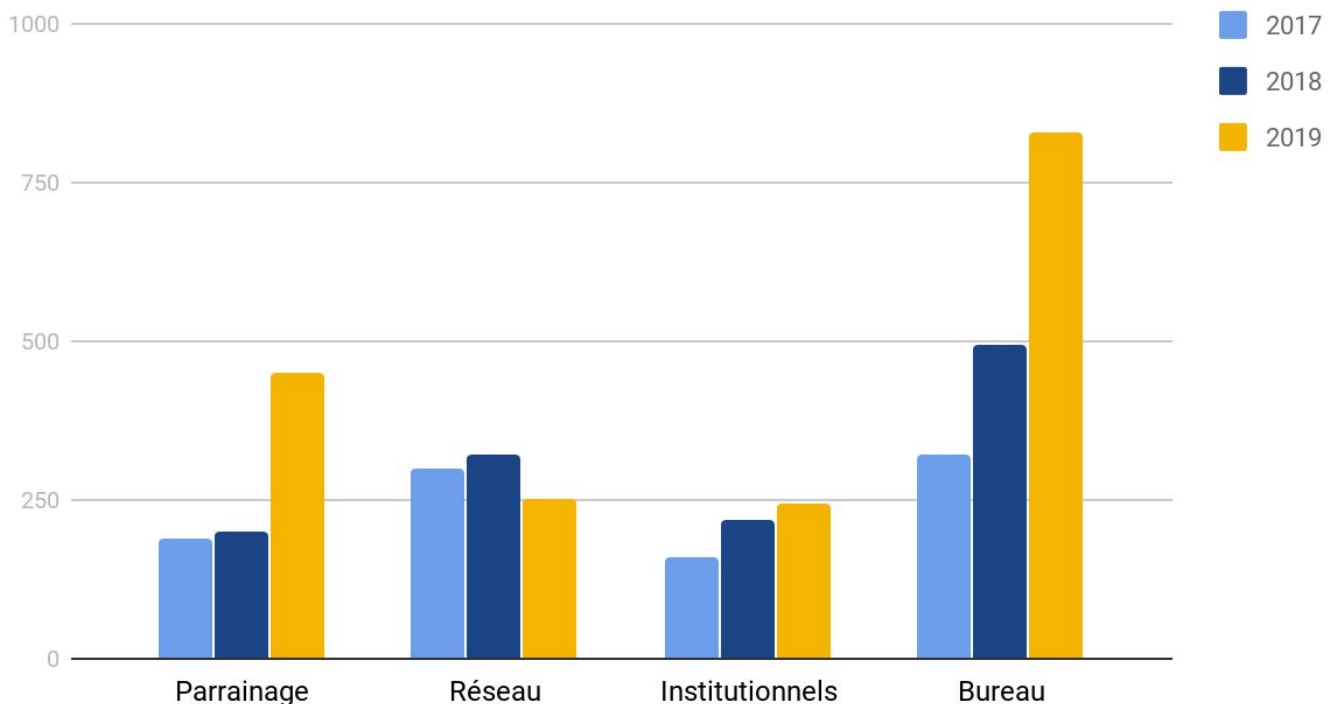
4.1. Temps nécessaire à la vie de l'association

Les foyers et les travailleurs sociaux nous sollicitent de plus en plus, entraînant une hausse de l'activité.

En 2018 nous avons sollicité les services d'une secrétaire externalisée qui nous soutien dans le suivi administratif des parrainages.

Le temps total nécessaire au bon fonctionnement de l'association dépasse désormais les 250 jours équivalent temps plein. On note un problème de surcharge reposant sur les bénévoles (7 personnes au CA et 4 personnes pour l'activité parrainage), qui s'accroît de manière non-négligeable depuis quelques années.

Progression de l'activité



4.1.1. Activité parrainage

Mettre en place et accompagner des parrainages nécessite d'organiser de nombreuses rencontres et de passer du temps à expliquer aux personnes intéressées ce qu'est le parrainage et comment nous le mettons en œuvre. Si on distingue les différents types de rencontres :

- 31 enfants ont été rencontrés :
 - ◆ 27 en famille
 - ◆ 4 en institution
- 16 familles voulant parrainer ont été rencontrées
- 18 conventions ont été signées :
 - ◆ 12 MER

- ◆ 6 parrainages
- 38 bilans effectués :
 - ◆ 13 bilans de MER
 - ◆ 25 bilans de parrainage
- 5 compléments MER & parrainage effectués :
 - ◆ 1 complément de MER
 - ◆ 4 compléments de parrainage
- 4 arrêts de MERS & parrainage :
 - ◆ 2 MER arrêtées
 - ◆ 2 parrainages arrêtés

On totalise 450 h de temps dédié à la gestion de cette activité, soit une augmentation de 127%.

La forte augmentation du temps d'activité est en majorité dû aux sollicitations croissantes des foyers et des travailleurs sociaux qui nécessitent un suivi plus fréquent et donc davantage de rendez-vous.

4.1.2. Animation du réseau : 4 sorties familiales

Cette activité comprend :

- Prospection et relation avec les partenaires
- Réservation des salles, constitution de dossiers
- Gestion de la communication: Mise à jour du site internet et communication web (Facebook, agendas des évènements en région, etc), envoi des invitations
- Récupération des clés, état des lieux
- Animation des journées associatives et encadrement

Soit environ 250 h pour l'organisation et l'animation avec en moyenne 8 personnes de l'association, issues des familles, qui se mobilisent pour l'animation.

En 2019 nous avons effectué une sortie de moins que les années précédentes par manque de temps pour l'organiser.

4.1.3. Collaborations & formation

Cette activité comprend 3 axes :

- Recherche et organisation d'une formation (et d'un organisme)
- Collaboration avec des Partenaires Institutionnels et Associatifs et l'UNAPP
 - 12 réunions (Prise de contact pour organisation, Déplacement, Entretien, Rédaction d'un compte-rendu)
- Mise en place d'une relation pour adhérer en 2020 au réseau national "France Parrainages" (2 réunions)

L'ensemble de ces activités et leur préparation a représenté 245h d'investissement.

4.1.4. Secrétariat / Fonctionnement

Cette activité recoupe :

- Saisie de fiches
- Classement de dossiers
- Préparation des 10 CA, de l'AG

- 10 CA avec 6 à 7 personnes présentes en moyenne
- Réunions de travail
- Envoie des communications auprès des membres
- Gestion des dossiers administratifs de l'association (déclaration du bureau en préfecture, etc...)

Soit environ 100 jours équivalent temps plein. Nous avons eu une augmentation importante et nécessaire des réunions du bureau et CA. Une réunion par mois minimum. La refonte de sa communication ou encore les réflexions sur l'orientation stratégique de l'association et les actions qui en découlent, ont également représenté un effort important de la part du CA au cours de l'année écoulée. Efforts qui se poursuivront dans les prochains mois.

5. Bilan des enfants et parrains en attente

Les chiffres 2019 (mis en évidence au travers des graphiques) permettent de comparer les données sur les dernières années. Deux informations sont à prendre en compte pour permettre de comparer l'année écoulée avec les années précédentes :

- Suite à la mise en place de la RGPD*, un important nettoyage de notre base de données a été effectué.
- Les enfants, parrainés ou non, ayant plus de 18 ans, sortent de notre base de données.

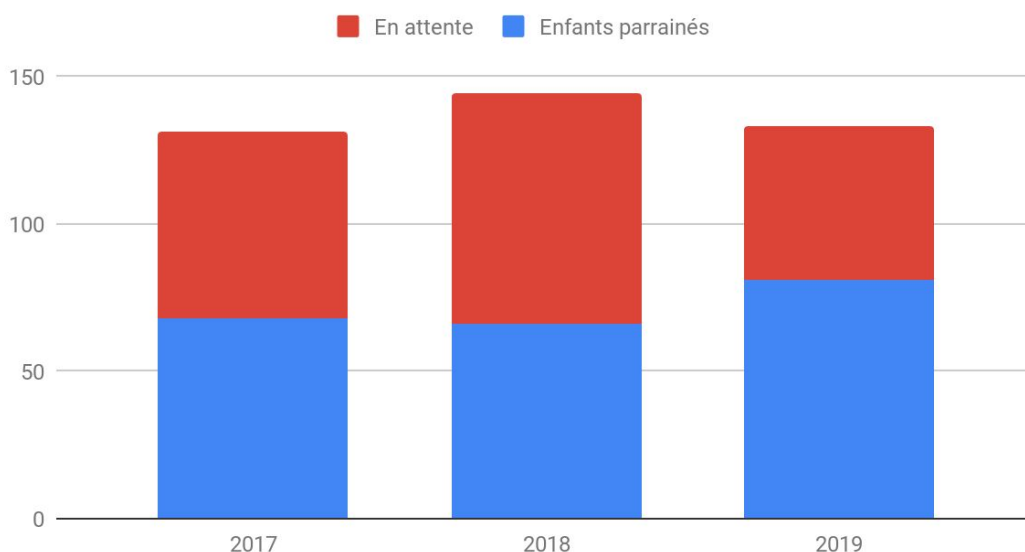
**Réglementation européenne de la protection des données*

5.1. Enfants parrainés ou en attente de parrainage

En 2019, 133 enfants sont suivis par l'association :

- 81 enfants sont parrainés ou en cours de mise en relation
- 52 enfants sont en attente d'un parrainage

Enfants

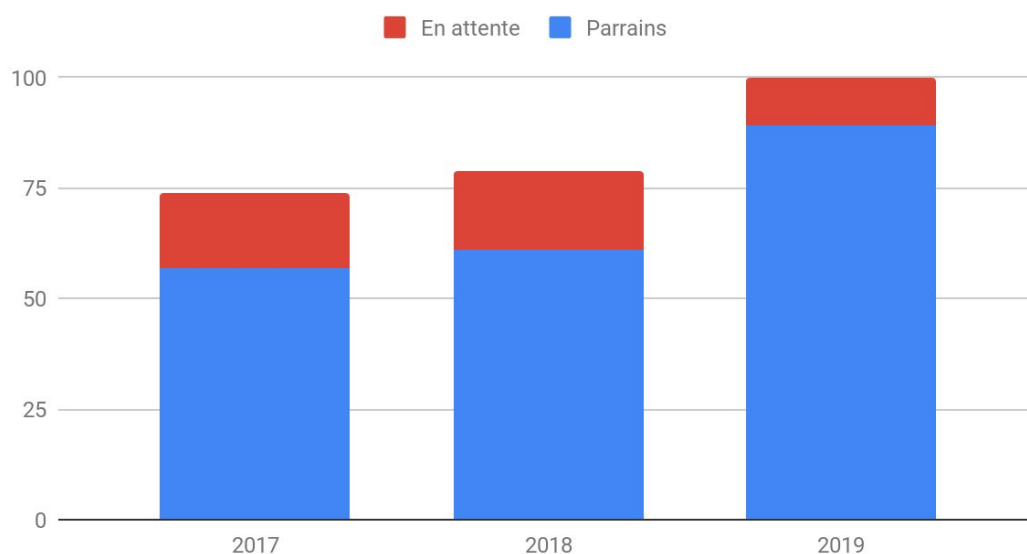


5.2. Parrains ou personnes voulant parrainer

En 2019, 100 familles parrainent ou désirent parrainer:

- 89 familles parrainent ou sont mises en relation
- 11 familles sont en attente

Familles



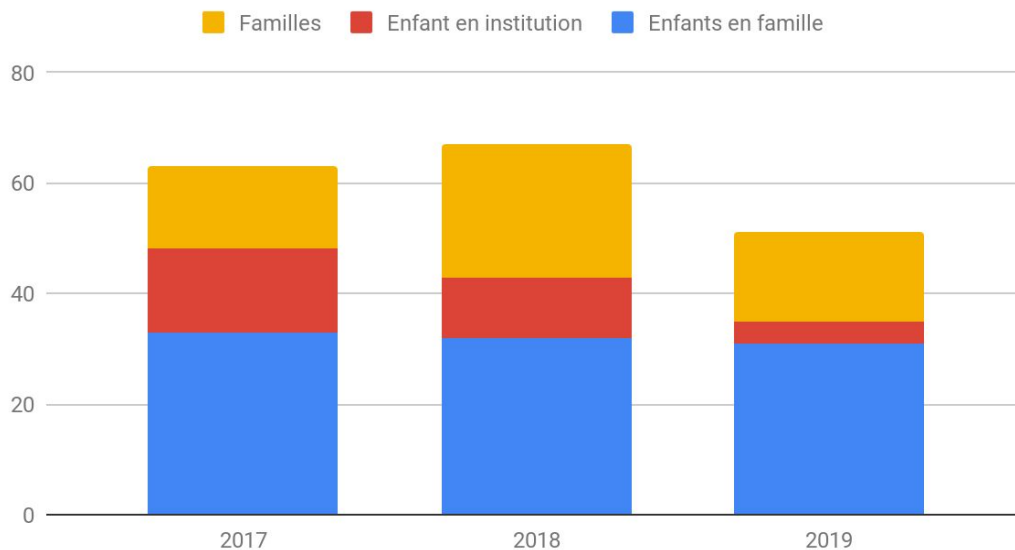
5.3. Nouvelles rencontres en 2019

En 2019, 31 enfants ont été rencontrés :

- 27 enfants ont été rencontrés avec leur famille
- 4 via des institutions (foyers ou familles).

En 2019, 16 familles voulant parrainer ont été rencontrées.

Nouvelles rencontres



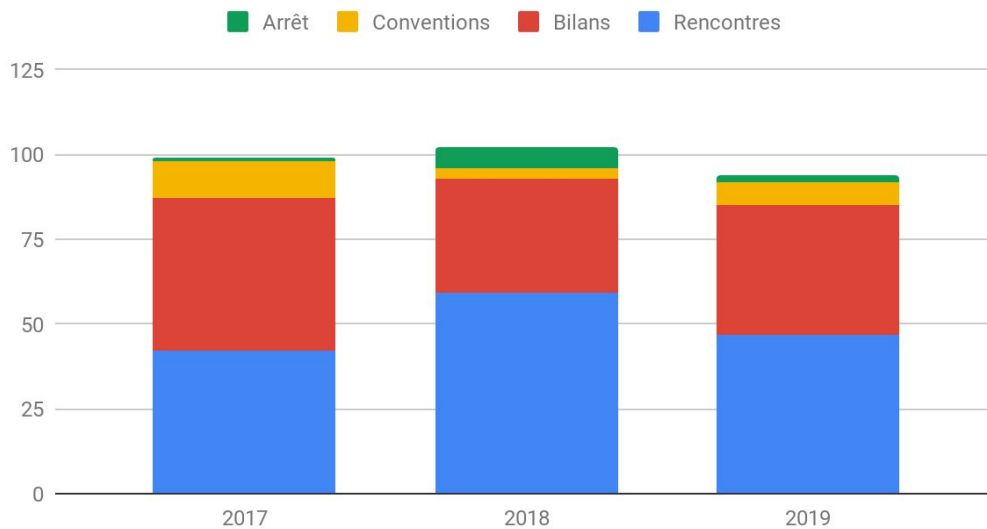
Nous avons effectué moins de nouvelles rencontres en 2019, toutefois davantage de familles rencontrées ayant pour projet le parrainage de leur enfant viennent des travailleurs sociaux et nécessitent plus de rendez-vous (du fait, entre autres, d'une plus grande multitude des interlocuteurs engagés autour de ce projet). Aussi, ce graphique ne reflète qu'un prisme d'une réalité plus complexe où finalement le temps dédié aux rencontres a demandé un effort plus conséquent, en particulier dans l'accompagnement des familles évoquées ci-dessus.

5.4. Accompagnement des parrainages

En 2019, 12 mises en relation ont été effectuées dont 6 ont abouti à des conventions définitives de parrainage.

Fin 2019, 68 parrainages actifs sont répertoriés dans notre base de données et 11 mises en relation que nous espérons se voir transformer en parrainage.

Accompagnement

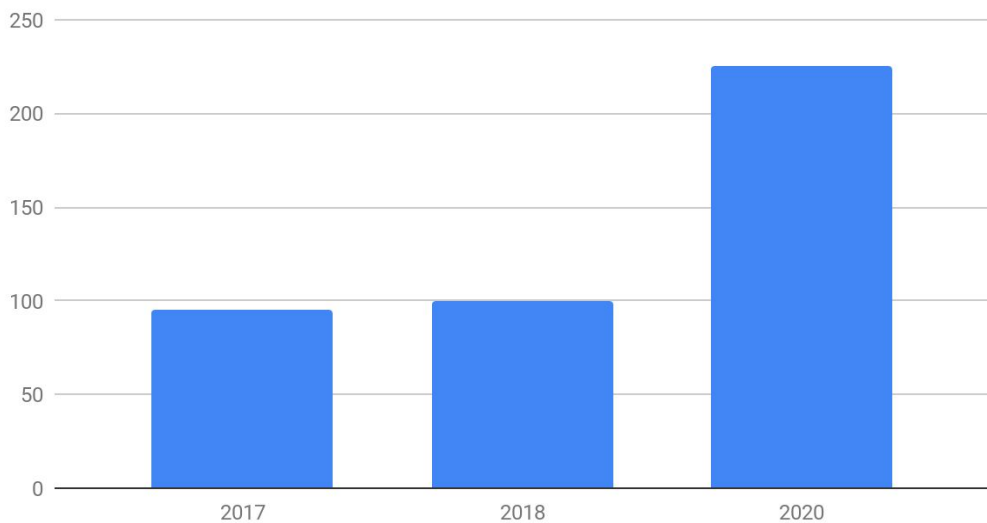


Chaque famille redirigée par les travailleurs sociaux est accueillie par l'association avec un contexte économique et social qui leur est propre, avec des situations qui peuvent parfois être difficiles, rendant la mise en place d'un parrainage d'autant plus complexe.

Le parrainage se présente aujourd'hui dans certaines situations comme une alternative au placement.

Des foyers se sont également rapprochés de nous pour étudier la possibilité de mettre en place des parrainages avec des jeunes mineurs isolés.

Nombre de rendez-vous



6. Bilans des personnes concernées par nos actions

6.1. Parrainage de proximité

Nombre de familles différentes : 38

Nombre de personnes différentes : 85

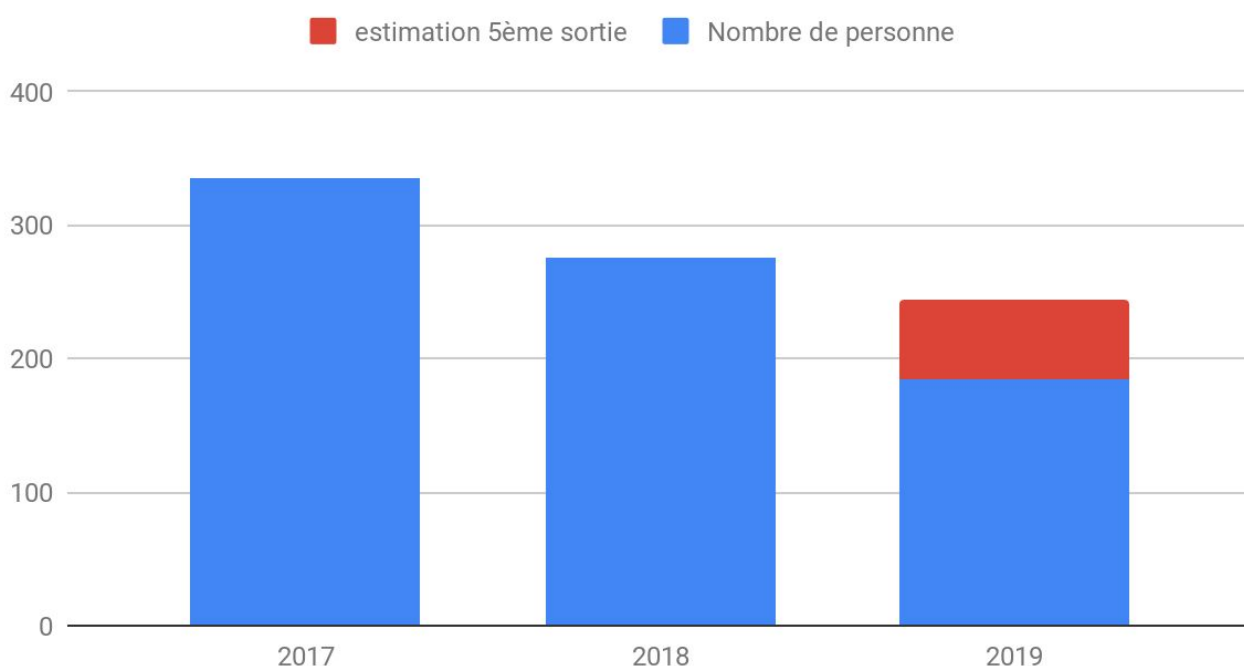
Nombre de travailleurs sociaux : 11

6.2. Réseau de familles, sorties associatives

La vie du réseau a permis de réunir 187 personnes

- Spectacle en janvier : 31
- Pique-nique à Eaunes en mars : 42
- WE à St Ferréol en juin : 73
- Pique-nique en Ariège en septembre : 32

Nombre de personne et Estimation



En 2019, nous avons organisé une sortie en moins. Il s'agit du spectacle de fin d'année qui représentait 25% de personnes comptabilisés en 2017 et 2018 (estimation pour 2019 en rouge sur le graphique). Aussi, il a été plus difficile de faire venir des personnes en nombre pour d'autres sorties pour des raisons diverses (météo, date, lieu...). Le CA réfléchit à de nouveaux formats de rencontres afin de pouvoir permettre à des personnes qui en ont moins l'habitude de participer à nos événements à l'avenir.

Néanmoins, un succès important en 2019 concerne le week-end en Juin à St Ferréol qui a été un rendez-vous très apprécié des participants.

Les sorties et événements organisés par UEDP sont pour certaines familles leurs seules sorties de l'année.

7. Relation avec nos partenaires en 2019

7.1. Rechercher de soutiens financiers

Les subventions de Toulouse Métropole, du CG 09, CG 31 et de la CAF 09 et 31 (via les REAAP) ont été reconduites.

La convention signée en 2016 avec le l'UDAF 09 pour 5 ans a été arrêtée par l'UNAF en décembre 2019. L'association a subi une baisse significative des subventions (Voir le bilan financier).

7.2. Collaborations avec les institutions

La convention de 5 ans signée avec l'UDAF 09 a été résiliée à leur initiative en décembre 2019, résultant de la réduction des budgets des UDAF au niveau National (UNAF) et du retrait des financements du parrainage de proximité de leurs objectifs. L'UDAF souhaite néanmoins poursuivre un soutien logistique auprès de notre association en continuant de faire le relais de nos communications sur la page Facebook et le site internet de l'UDAF 09.

Collaboration et financement avec les REAPP 31 et 09 (pilotes par les CAF).

7.3. Travail au sein de l'UNAPP*

Dominique Lelandais membre de l'association représente l'association au sein de l'UNAPP.

Cette année encore notre participation aux réflexions menées par les associations de parrainage au sein de l'UNAPP, nous a permis de mieux connaître la réalité du parrainage en France et de donner notre avis sur la façon dont nous appréhendons cette réalité sur le « terrain ».

Depuis juin 2011, nous sommes membres du CA de l'UNAPP.

A ce titre nous avons participé à des réunions de travail et colloques.

Le travail mené par l'UNAPP a permis l'inscription du parrainage dans les politiques publiques de soutien à la parentalité. La solidarité et citoyenneté se trouve au cœur de la réflexion

**Union Nationale des Acteurs et Associations du Parrainage de Proximité*

7.4. Contact avec France Parrainage

Olivier LE CORRE est rentré en contact avec le réseau national France Parrainage, association d'aide à l'enfance,

France parrainage a accepté l'adhésion d'UEDP à leur réseau pour 2020.

8. Formations

Une formation a eu lieu le 30 Novembre : Écoute et Bienveillance
Elle a permis de réunir 6 personnes durant une journée entière de formation.